Informations de base	
2011/0283(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Fonds structurels et Fonds de cohésion: dispositions relatives à des instruments de partage des risques en faveur des États membres touchés ou menacés par de graves difficultés quant à leur stabilité financière	
Modification Règlement (EC) No 1083/2006) 2004/0163(AVC)	
Subject	
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Parlements nationaux	IPEX		
Commission européenne	EUR-Lex		
		I	